

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, session 2024, dans l'académie de RENNES.**

La présidente de l'UNIVERSITE BRETAGNE SUD (CONCOURS ITRF),

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe supérieure, des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de RENNES, au titre de l'année 2024 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe supérieure dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en gestion administrative, au titre de l'année 2024, dans l'académie de RENNES :

Madame LE MOING Anne-Sophie, attachée d'administration de l'etat, présidente, Université de Bretagne sud, Lorient.

Monsieur PRIJAC Luc, ingénieur d'études de classe normale, vice-président, Université de Bretagne sud, Lorient.

Madame DENES Anne Audrey, attachée principale d'administration de l'etat, experte, Université de Bretagne sud, Lorient.

Monsieur BONNEC Guenael, attaché principal d'administration de l'etat, Rectorat de l'académie de Rennes, Vannes.

Madame SIMON Adelaide, attachée principale d'administration de l'etat, Université de Bretagne sud, Vannes.

Monsieur LE FOL Gwendal, ingénieur de recherche de 1ère classe, suppléant, Université de Bretagne sud, Vannes.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lorient, la Présidente